



Ecole Maurice Mazué  
28 bis rue d'Ouges  
21 600 LONGVIC  
[0211466e@ac-dijon.fr](mailto:0211466e@ac-dijon.fr)  
03.80.48.94.84

## Compte-rendu du conseil d'école du 10 novembre 2020

- Présentation des membres du conseil :

*Les parents élus sont : Mr Gullet en CM2, Mr Dupaty en CP, Mme Dallaji en CP et CE1, Mme Abdallah en CM2, Mme Villani en CE1 et Mme Pruzynska en CE2*

*Les enseignants : Mr Perdriquet en CP, Mme Madoz-Bonnot et Mme Moine en CP-CE1, Mlle Schmitt en CE1, Mme Fontaine et Mr Crochu en CE2, Mme Hodson et Mme Deschamps en CM1, Mme Kallaya en CM2 et Mme Dandon PDMQDC complétée par Mme Deschamps.*

*Membres de la mairie : Mr Goncalves, adjoint à la scolarité, Mme Vielix, responsable pôle éducation*

### Effectifs

CP : 21	CE2 : 25
CP - CE1 : 11 + 7	CM1 : 17
CE1 : 22	CM2 : 24

- règlement intérieur

Chaque membre du conseil a reçu le règlement intérieur pour lecture préalable. Il ne tient pas compte des modifications apportées par le protocole spécifique dû au coronavirus.

Le règlement intérieur de l'école est accepté à l'unanimité.

- sécurité à l'école

*protocole sanitaire : il est mis en place depuis le début de l'année scolaire afin d'éviter au maximum le brassage entre les élèves : entrées et sorties décalées, récréations décalées par trois classes avec des zones dans la cour, lavage des mains fréquents, port du masque par les adultes et les enfants, distanciation physique lorsque c'est possible. Chaque famille a reçu via le cahier de liaison un*

bref récapitulatif du protocole sanitaire qui insiste également sur le rôle des parents dans la lutte contre le virus.

A notre connaissance, aucun élève de l'école n'a été testé positif au covid 19 pour le moment.

Les parents élus remercient la mairie pour la dotation de deux masques lavables par enfants. Il semblerait que les élastiques ne soient pas toujours adaptés. Mr Goncalves et Mme Fontaine vont faire remonter l'information à la mairie.

Il est demandé aux parents des élèves qui entrent par le portail de faire attention lors de l'attente de l'ouverture du portail. Peut-être peuvent-ils attendre sur le chemin devant la Ruche et se rapprocher lorsque l'enseignant ouvre le portail.

Dans l'ensemble, les enfants supportent bien le masque imposé par le nouveau protocole sanitaire, même s'ils ne le portent pas toujours correctement. S'ils en font la demande ou que l'enseignant sent qu'il y a un besoin, les élèves sont autorisés, un par un, à se rendre dans le couloir pour enlever le masque quelques instants.

*exercice évacuation* : Il s'est bien déroulé, sans problème particulier

*présentation du PPMS* : dans le cas d'une intrusion dans l'école, les élèves du rez-de-chaussée doivent quitter l'école. Les CE2 par la porte donnant sur la cour puis par un des grands portails verts. Les CP-CE1 et CE1 par la porte donnant sur l'extérieur, se diriger derrière l'école et se cacher sous les fenêtres. Les élèves du premier étage ont pour consigne de fermer les portes à clé, éteindre la lumière et se cacher dans la classe, contre le mur pour ne pas être visible par la porte vitrée. Après une réflexion collective, il apparaît qu'il n'y a pas d'autres possibilités.

Dans le cas d'un confinement à cause d'un risque chimique par exemple, toutes les classes se retrouvent dans la salle polyvalente dans laquelle se trouve la caisse de « survie » avec jeux, listes d'appel, poste radio...

- la natation

Toutes les classes sauf les CE2 (qui ne sont pas prioritaires) se rendent à la piscine du Carrousel cette année. Les modalités d'accueil des classes évoluent de façon permanente en fonction de la situation sanitaire. Au premier trimestre, ce sont les classes de Mr Perdrizet, Mme Schmitt et Mme Hodson qui bénéficient de cet apprentissage. Mme Madoz-Bonnot et Mme Kallaya iront à la piscine au troisième trimestre si c'est possible.

- le PRE et le CLAS :

Ces deux aides aux élèves se sont mises en place plus tôt que d'habitude du fait du confinement de l'année passée. Actuellement, 37 élèves bénéficient de ces dispositifs mis en place par la mairie.

- le RASED

Les prises en charge ont commencé très récemment par le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté. Il comprend Mme Massin, psychologue scolaire, et Mr Bertrand, maître E qui intervient.

- les APC

Les APC ont lieu les soirs pour certains élèves sur proposition des enseignants. Si les parents acceptent, un engagement est pris et les élèves doivent être présents sur toutes les séances (sauf maladie). Deux enseignantes de maternelle se joignent à ceux d'élémentaire pour dispenser les APC.

- les demandes de travaux

Les volets en panne depuis plus d'un an ont été réparés et le vidéoprojecteur de Mme Madoz-Bonnot a pu être remplacé par un autre non utilisé sur une autre école.

Dans l'ensemble, les demandes de travaux sont prises en charge rapidement.

- service informatique

Depuis que le service informatique a été délocalisé au grand Dijon, il est difficile d'avoir de l'aide lorsqu'on a un problème, de poser des questions, d'avoir des réponses, les dépannages éventuels peuvent être longs...

- la propreté de l'école

L'école n'est pas toujours propre lorsque les élèves arrivent le matin, notamment les toilettes qui sentent mauvais. Parfois des saletés peuvent rester au sol plusieurs jours avant d'être ramassées.

Nous rencontrons souvent des problèmes de réapprovisionnement dans nos classes ou les toilettes de savon, papier essuie-mains ou papier toilettes. Les poubelles de la cour ne peuvent plus être vidées à cause d'une perte de clé ce qui fait que, malgré la bonne volonté des élèves, des papiers volent dans la cour. Serait-il possible de nous fournir un conteneur qui resterait dans la cour ?

Le ménage est renforcé, un agent intervient le matin dans le cadre normal de ses

activités, puis le midi pour une désinfection des points de contact.

Une maman intervient sur le manque de propreté des toilettes. Il semble que certains enfants n'aillent pas aux toilettes de la journée à cause du manque d'hygiène. Cela est embêtant et peut causer des problèmes de santé à terme. Mr Goncalves s'engage à remonter l'information à la mairie.

- rythmes scolaires

Cette année, nous devons voter pour les rythmes scolaires.

La semaine de 4 jours est adoptée à l'unanimité.

- coopérative scolaire

Comme convenu lors du dernier conseil d'école de l'année 2019-2020, il n'a été demandé aucune participation pour la coopérative scolaire aux parents. Néanmoins, la coopérative dépense de l'argent, notamment ce jour pour des jeux mathématiques. Il est donc urgent de trouver des actions à mettre en place afin de rapporter de l'argent à la coopérative scolaire. Toutes les idées, compatibles avec la situation sanitaire, sont donc bonnes à prendre. Mme Fontaine est à l'écoute de vos propositions et peut vous aider si besoin.

Les parents élus proposent une vente d'objets personnalisés par les enfants en période 3, une vente de confiture en période 4 et une vente de chocolats en période 5. Il est également envisagé, quand cela sera possible, de faire une vente de part de gâteaux confectionnés par les parents une fois par mois ou par période en guise de goûter. Pour l'année 2021/2022, nous gardons en tête l'idée d'organiser un vide grenier.

- les activités diverses

Les classes de cycle 2 ont bénéficié d'une intervention sur les transformations du lait.

Sinon, au vu du contexte actuel, il est difficile de se projeter à long terme et de prévoir des activités.

L'ordre du jour étant épuisé, la directrice remercie chacun pour sa participation et clôt la réunion.

Mme Fontaine